

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°5 du 25 janvier 2013

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte n°16

ERRATUM
de classement.

Du 16 janvier 2013

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE : bureau « réformes, organisation et affaires juridiques ».

ERRATUM de classement.

Du 16 janvier 2013

NOR D E F B 1 3 5 2 4 6 9 Z

Texte modifié :

Instruction n° 106/DEF/DPMM/SPM du 12 novembre 2012 (BOC N° 55 du 21 décembre 2012, texte 21 ; BOEM 113.14).

Référence de publication : BOC N°5 du 25 janvier 2013, texte 16.

Le classement dans l'édition méthodique du *Bulletin officiel des armées* du texte ci-après est modifié comme suit :

DATE.	TEXTE.	SUPPRIMER.	AJOUTER.
12 novembre 2012	Instruction n° 106/DEF/DPMM/SPM (BOC N° 55 du 21 décembre 2012, texte 21 ; BOEM 113.14) relative à l'organisation du service de psychologie de la marine.	113.14	113.6